

# La lutte contre le VIH/SIDA au sein de l'Union européenne et dans les pays voisins, 2006-2009

2006/2232(INI) - 30/05/2007

Le Conseil a mené un débat d'orientation sur la lutte contre le VIH/sida dans l'UE et les pays voisins, qui a notamment porté sur les questions suivantes:

- la manière d'accroître à la fois les efforts de prévention et la participation de la société civile dans chaque pays et au niveau de l'UE; exemples de meilleures pratiques;

- l'accès aux traitements antirétroviraux et le prix des médicaments antirétroviraux; viabilité de l'accès universel aux traitements même dans certaines régions d'Europe; les mesures ou initiatives appropriées pour s'attaquer à ce problème.

Pour concrétiser les efforts visant à lutter contre le VIH/sida, les délégations ont proposé un certain nombre d'exemples de meilleures pratiques en matière de prévention telles que:

- l'utilisation de l'Internet pour informer un grand nombre de personnes;
- les programmes d'éducation en matière de santé à l'intention des jeunes;
- l'identification des groupes de population à haut risque et l'élaboration de programmes d'information qui leur sont spécifiquement destinés;
- les conseils personnels préservant l'anonymat du patient;
- l'offre de préservatifs à prix bas;
- la fin de la stigmatisation, dans le respect des droits de l'homme et du droit à la vie privée.

En ce qui concerne l'accès aux traitements antirétroviraux à des prix abordables, les délégations ont souligné qu'il était nécessaire de négocier avec le secteur pharmaceutique et de faire preuve de solidarité à l'égard des pays connaissant des difficultés économiques.

Le Conseil a en outre adopté des conclusions fondées sur les résultats de la conférence organisée par la présidence sur ce sujet, qui s'est tenue à Brême les 12 et 13 mars 2007.